Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



AU SOMMAIRE:

- → Belle inauguration pour le sentier d'interprétation de la commune de Viry
- → Les génisses de retour sur les alpages du Vuache
- → Et au milieu coule... le Fornant
- → Verger communal de Savigny, une réalisation de plus dans le cadre du programme de valorisation des vergers
- → Phénoclim : l'observatoire des saisons en zone de montagne
- → La Chouette Chevêche de retour dans le Genevois Haut-Savoyard
- → C'est parti pour le suivi de la migration au défilé de l'Écluse
- → Histoires d'autrefois au Pays du Vuache

BELLE INAUGURATION POUR LE SENTIER D'INTERPRETATION DE LA COMMUNE DE VIRY

C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu, samedi 16 juin 2018, l'inauguration du sentier d'interprétation consacré aux églises, chapelles, châteaux et à l'histoire de Viry, réalisé par le Syndicat intercommunal du Vuache (SIV), en collaboration avec la commune et la société d'histoire la Salévienne. Cette inauguration s'est déroulée en présence du maire de Viry, André Bonnaventure, de la présidente de la Salévienne Esther Deloche, du président du SIV, Dominique Ernst, et d'élus et d'habitants du secteur.



D'une longueur de onze kilomètres - compter quatre heures de marche pour une balade familiale tranquille - cet itinéraire ponctué d'une dizaine de panneaux d'information permet de découvrir les paysages et de



nombreux villages de cette municipalité qui est la plus grande commune de plaine de Haute-Savoie (2616 hectares). Depuis le point de départ de ce sentier, le parking du terrain de football, les promeneurs pourront rejoindre le chef-lieu et s'informer sur l'histoire de la collégiale et de l'église de Viry, mais aussi la fabuleuse aventure des pionniers de l'aviation, qui avaient installé un aérodrome à Viry en 1910.

Au fil de la balade, les randonneurs vont s'offrir un voyage original dans le riche passé de cette commune dont le nom a pour origine l'une des plus illustres familles du duché de Savoie. Ils vont aussi découvrir quelques faits historiques, comme la venue du roi Henri IV à Viry en 1600.

Lors de cette inauguration, les participants ont effectué une partie du parcours, en bénéficiant des explications de Claude Barbier et de Dominique Ernst, les deux rédacteurs des textes des panneaux, dont la conception graphique a été réalisée par Stéphane Patry, chargé de missions du SIV.

A noter que l'itinéraire de ce sentier d'interprétation « les églises et les chapelles de Viry » est téléchargeable gratuitement sur le site internet du SIV (rubrique documentation) et disponible en version papier à la mairie et dans l'église.



Photo : Stéphane Patry et Claude Barbier

LES GENISSES DE RETOUR SUR LES ALPAGES DU VUACHE

Protégés dans le cadre des programmes « Natura 2000 » et « Espaces Naturels Sensibles », les alpages du Vuache ont accueilli pour l'été un troupeau de génisses.



Samedi 19 mai 2018, la montée fut sportive, pour les 21 génisses de la ferme du Sabot de Vénus, parties du hameau de Cessens (Savigny) pour rejoindre les alpages du Vuache. C'est par un chemin forestier pentu que l'agriculteur Frédéric Fol et son équipe, accompagnés d'élus du Syndicat intercommunal du Vuache, d'habitants de Savigny, dont Béatrice Fol, la maire, et de propriétaires des alpages, ont conduit les bêtes à travers bois, pour déboucher sur une superbe prairie située à près de mille mètres d'altitude, avec vue imprenable sur la plaine.

Aujourd'hui réhabilités, ces alpages étaient menacés de disparition il y a une vingtaine d'années. Car bien loin du Salève et de ses quelque mille hectares d'alpages, le Vuache, comme pour la plupart des montagnes de moyenne altitude de la région, a vu la surface de ses prairies diminuer de façon drastique depuis les années 1950. A cause de l'industrialisation de l'agriculture, avec des engins de plus en plus gros, mais peu adaptés aux petites et moyennes surfaces de pente, ces prairies d'altitude ont été abandonnées et peu à peu envahies par la forêt. D'un point de vue écologique, cet abandon est dommageable pour la biodiversité du massif, car ces alpages présentent une flore remarquable.

C'est pourquoi le Syndicat intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (aujourd'hui le SIV) a lancé dès 2002 des opérations de réhabilitation des derniers alpages du massif, situés sur les hauteurs de Chaumont. Grâce à des conventions de gestion signées avec les propriétaires, huit hectares de pâturage ont pu être ainsi réhabilités et sont aujourd'hui entretenus durant la belle saison par un troupeau de génisses.

Des travaux de débroussaillement, pour empêcher l'extension d'arbustes ligneux comme le prunellier ou l'églantier, mais également la mise en place d'une réserve d'eau de 30 m3 (citerne souple autoportante) en complément à une petite source existante, ont permis aux génisses de rester sur place jusqu'à la fin de l'été.

En 2017, le Département de la Haute-Savoie s'est porté acquéreur de la partie sommitale des pâturages, qui deviendra le 10ème site ENS (Espace Naturel Sensible) du département. Cette acquisition est une bonne nouvelle pour le SIV et les agriculteurs concernés, car elle renforce la pérennité de ces alpages qui ont bien failli disparaitre, avalés par la forêt.



ET AU MILIEU COULE... LE FORNANT

Parmi les nombreuses animations proposées par le Syndicat Intercommunal du Vuache cette année dans le cadre du programme « espaces naturels sensibles » du Département, nous avons choisi de vous présenter ici la sortie consacrée au torrent du Fornant.

Samedi 26 mai 2018, sous la conduite du naturaliste Jacques Bordon, vice-président du SIV, et de membres de l'association « les Amis de Contamine-Sarzin », cette sortie nature a permis à une trentaine de participants de découvrir toutes les richesses de ce torrent préservé qui coule entre le Vuache et le Mont de Musièges, pour ensuite se jeter dans les Usses, vers Frangy.





Outre la flore particulière de la ripisylve de la rivière, détaillée par Jacques Bordon, le groupe a pu aussi observer quelques curiosités comme la cascade de Barbannaz ou les marmites de géants que les eaux tumultueuses de ce torrent ont creusé dans le calcaire. Se promener au bord du Fornant, c'est s'offrir une balade hors du temps, au cœur d'une nature préservée et sauvage, en bordure d'un torrent ayant tracé son chemin entre des falaises, et dont les flots sont malmenés par d'impressionnants rochers.

Lors de cette randonnée, il fut également question de la fameuse faille du Vuache, qui fait périodiquement trembler le secteur jusqu'à Annecy, et de l'histoire géologique de ce territoire.

Au fil de la promenade, des vestiges de murets ou d'un ancien moulin témoignent que ce lieu aujourd'hui sauvage était autrefois occupé par l'homme.

En fin de balade, les participants ont eu la belle surprise de pouvoir observer sur un rocher en dessous du pont de Pissieu une nichée de cincles plongeurs, oiseaux typiques des torrents, nourrie par leurs parents.



VERGER COMMUNAL DE SAVIGNY, UNE REALISATION DE PLUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE VALORISATION DES VERGERS

C'est à l'occasion de la fête de fin d'année du regroupement pédagogique des écoles de Savigny et de Jonzier-Epagny, samedi 30 juin 2018, que s'est déroulée l'inauguration du verger communal. Réalisé par le Syndicat Intercommunal du Vuache, avec l'appui technique des associations Apollon 74 et les Croqueurs de pommes de Haute-Savoie, ce verger de dix arbres (poire Curé, poire Blosson, prunes Reine-Claude, pomme Reine des Reinettes, etc.) a été planté par les élèves de la classe de CP en décembre 2017 sur un terrain communal situé à proximité de l'école.

Lors de cette inauguration, en présence de plusieurs élus du SIV et des communes de Jonzier et de Savigny, Luc Méry, le technicien d'Apollon 74 qui a piloté le projet, a rappelé l'enthousiasme des enfants, tant dans la découverte de l'univers du verger que pour la plantation des arbres. Un panneau en forme de pomme, expliquant l'utilité de ce verger, a ensuite été dévoilé par les écoliers et leur instituteur.

La réalisation de ce verger s'inscrit dans un programme de conservation des vergers haute-tige traditionnels du Genevois haut-savoyard. Ces arbres sont un élément important du patrimoine paysager, naturel et culturel de cette partie du département.

Mais comme ils n'ont plus vraiment d'utilité économique, ces vergers et ces vieux arbres fruitiers sont en voie de disparition, notamment les gros poiriers Blosson, pour la plupart centenaires, dont les fruits étaient autrefois utilisés pour faire du cidre.



VERGER COMMUNAL DE SAVIGNY (SUITE)

Face à cette situation, les syndicats du Salève et du Vuache ont lancé depuis une vingtaine d'années, avec le soutien du Conseil départemental et d'associations, des opérations visant à entretenir ces vergers et à replanter de nouveaux arbres de ces variétés anciennes. Le programme mis en œuvre est vaste, avec la création de vergers communaux (une vingtaine à ce jour), des tailles d'entretien à un coût modéré pour les particuliers, qui bénéficient aussi de formations à la taille et la greffe gratuites. Des animations et des manifestations sont également organisées sur la thématique des vergers et les habitants du territoire ont la possibilité de faire presser gratuitement leurs fruits auprès des syndicats pour les transformer en un excellent jus de pomme, le Bidoyon.

Sur la période 2011-2015, les syndicats du Salève et du Vuache ont ainsi fourni 515 arbres fruitiers haute-tige, pour des particuliers et pour la création de neuf vergers communaux. Durant cette période, ce sont 1842 arbres fruitiers anciens (247 propriétaires) qui ont été taillés. Entre les manifestations (cinq Rencontres autour des vergers traditionnels), les animations (20) et les formations (12), ce sont plus de 4000 personnes qui ont été sensibilisées à cette thématique. On peut également noter que 23 tonnes de fruits ont été valorisées en jus de pommes et que les syndicats ont aussi installé des nichoirs à chouettes Chevêche dans certains vergers.

LES ANIMATIONS « ESPACES NATURELS SENSIBLES » A VENIR

Samedi **8 septembre** de 14h30 à 17h30 – RDV sur le parking de l'église de Viry. « *La nature silencieuse* » : Sur le site protégé de la Vigne des Pères, participez à une sortie découverte originale, adaptée aux personnes malentendantes, et venez découvrir, en silence, les animaux des prairies sèches (notamment les reptiles !). Animation proposée par Apollon 74 et l'association Passerells (service d'interprétation de Haute Savoie). Animation reportée le samedi 15 septembre en cas de mauvais temps.



Samedi 29 septembre de 9h à 18h – RDV au Verger communal de Jonzier-Epagny : « Le verger, un patrimoine à déguster! ». Au cœur du verger communal hautes-tiges de Jonzier-Epagny, venez découvrir un espace de nature ordinaire où la générosité des arbres vous permettra de déguster des pommes et des poires de variétés traditionnelles et du jus de fruits frais, pressé sur place! Animation proposée par Apollon74 et la Maison du Salève. Animation reportée le samedi 13 octobre en cas de mauvais temps.

Photo: la poire « Blesson », typique du Genevois

Ces animations <u>gratuites</u> sont financées par le Département de la Haute-Savoie. Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner du 29 septembre.

Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

PHENOCLIM: L'OBSERVATOIRE DES SAISONS EN ZONE DE MONTAGNE

Qu'est-ce que Phénoclim ?



Phénoclim est un programme scientifique et pédagogique européen qui invite le public à mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore de montagne.

Il est porté par le CREA Mont-Blanc (Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude), ONG à

but non lucratif. Le CREA étudie les milieux naturels de montagne pour mieux appréhender l'impact du changement climatique sur les écosystèmes d'altitude. Il s'appuie sur la « science participative », pour créer un réel pont entre le monde de la recherche scientifique et le grand public.

Comment cela fonctionne?

Phénoclim est une enquête bioclimatique, qui consiste à suivre un indicateur du changement climatique : **la phénologie** (étude de l'apparition des évènements saisonniers). Ceci pour répondre à trois questions principales : Quelles évolutions à long terme ? Quelles réponses en fonction de l'altitude ? Quelles réponses des différents types d'espèces ?

<u>Suivre la végétation</u>: Participer à Phénoclim c'est observer et noter les différents stades de développement de la végétation au cours des saisons (printemps et automne). Parmi les treize espèces communes retenues : le Frêne, les Bouleaux (pubescent et verruqueux), le Mélèze, l'Epicéa, le Tussilage, la Primevère officinale, le Noisetier, le Lilas, le Sorbier des oiseleurs, le Pin sylvestre, le Sapin blanc et le Hêtre, les participants choisissent trois espèces situées à proximité de chez eux et dans un même secteur. Pour chaque espèce choisie, trois individus sont repérés. Les observations commencent aux premiers signes de réveil de la végétation. Quatre stades sont à observer : le débourrement, la feuillaison et la floraison ainsi que le changement de couleur l'automne (pour certaines espèces).

Pour la faune, deux protocoles sont proposés : Suivi des dates de reproduction de la Mésange noire et de la Grenouille rousse ; Observation du retour de cinq oiseaux migrateurs : Le Martinet noir, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Rougequeue noir et le Coucou gris.

Une fois réalisées, les observations sont enregistrées via le site internet http://phenoclim.org/fr

Qui peut participer ?

Le réseau d'enquêteurs peut être constitué de particuliers, d'établissements scolaires, de professionnels, de collectivités, etc.

L'ENS « Massif du Vuache » support pour Phénoclim :

Dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) le Département de la Haute-Savoie a souhaité développer le réseau Phénoclim sur des zones ENS. Le SIV s'est porté candidat pour mettre en place deux zones de suivi : une station d'observation a été installée au mois de mars dans le verger communal de Vulbens et permet d'évaluer les stades phénologiques chez le Frêne et le Noisetier. Début avril, une seconde station a été établie dans les hauteurs d'Arcine. Celleci s'intéresse plus particulièrement au Hêtre et à la Primevère officinale.



LA CHOUETTE CHÊVECHE DE RETOUR DANS LE GENEVOIS HAUT-SAVOYARD

La situation de la Chouette Chevêche noctua) étant (Athene devenue alarmante dans le Genevois Haut-Savoyard (raréfaction de son habitat, inféodé notamment aux vieux vergers), collectivités locales et associations se engagées depuis sont plusieurs années dans un programme d'actions en faveur de cet oiseau, visant d'une conserver son habitat (sauvegarde des vergers traditionnels) et d'autre part à favoriser localement sa reproduction par la pose et le suivi de nichoirs.



En collaboration avec le GOBG (Groupe Ornithologique du Bassin Genevois), la LPO 74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie) et l'APEF (Association pour la Protection de l'Environnement de Feigères), les syndicats du Salève et du Vuache ont par conséquent mis en place plusieurs dizaines de nichoirs sur le territoire.

Equipés de système « anti-fouine », empêchant le prédateur de pénétrer dans les nichoirs, ceux-ci ont été installés principalement le long de la frontière franco-suisse (la Chevêche étant encore bien présente dans le canton de Genève), au sein de zones favorables à ce petit rapace : anciens vergers, espaces agricoles ouverts, prairies naturelles extensives, haies, etc.



Chaque année les nichoirs font l'objet de deux visites, une à la fin du printemps pour évaluer si la reproduction a eu lieu et l'autre à la fin de l'automne pour nettoyer les nichoirs. Si les indices de présence de la Chouette Chevêche ont été rares pendant ces trois dernières années, les nichoirs ont permis d'offrir des gîtes de choix pour tout un tas d'autres espèces, comme par exemple les étourneaux, les mésanges charbonnières ou encore les muscardins!

L'année 2018 est un bon cru, avec l'observation d'un couple et de quatre petits dans un nichoir situé sur la commune de Saint-Julien en Genevois!

Christian PREVOST, vice-président de la LPO74, est chargé avec les syndicats du Salève et du Vuache du suivi annuel.

C'EST PARTI POUR LE SUIVI DE LA MIGRATION AU DEFILE DE L'ÉCLUSE



Depuis plus de 60 ans, des ornithologues passionnés suivent la migration postnuptiale des oiseaux au Défilé de l'Écluse (commune de Chevrier). Ce suivi peut se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la plateforme réalisée sur le site par le SIV en 2014.

En 2017, suite à la baisse des financements régionaux alloués à l'opération, un nouveau partenariat international s'est mis en place entre la LPO74, la Station ornithologique suisse et le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) pour poursuivre ce suivi scientifique. Le Conseil Départemental de Haute-Savoie est également venu apporter son soutien financier, permettant d'embaucher deux salariés assurant une présence quotidienne sur le site de suivi du 15 juillet au 15 novembre.

L'année dernière, 49 219 rapaces ont ainsi pu être comptabilisés, chiffre repartant à la hausse après deux années qui avaient vu passer à peine 40 000 individus. L'emblème du site reste le Milan royal avec un passage de 10 895 oiseaux. Ce qui fait du Défilé de l'Écluse le premier site de migration pour cette espèce en Europe!

L'année 2017 a également été marquée par un passage spectaculaire des cigognes blanches (photo) et de cigognes noires, avec 3 148 individus comptés au total, dont le passage de 370 cigognes blanches le 25 août, ce qui constitue le plus grand groupe jamais observé sur le site.



La LPO 74 a décidé de renouveler ce partenariat en 2018, afin de pérenniser le suivi de la migration au Défilé de l'Écluse. Le Conseil Départemental apportant à nouveau son aide financière pour cette nouvelle année, deux salariés assureront une présence quotidienne sur le site, du 16 juillet au 16 novembre, avec l'appui des bénévoles français et suisses.



La plateforme, équipée de deux panneaux d'information, est ouverte au public tous les jours, et chacun est libre de venir découvrir l'extraordinaire spectacle de la migration au fil de la saison.

La LPO organisera aussi des journées entièrement dédiées à l'accueil du public, le 19 août, les 2, 23 et 30 septembre et le 14 octobre. Sans oublier bien sûr l'Eurobirdwatch, le 6 octobre, évènement international qui célèbre la migration et son suivi.

Alors, à partir du 16 juillet, à vos jumelles et rendez-vous au Défilé de l'Écluse!

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Servettaz, le brocanteur qui chasse les mauvais sorts...

Voici une étonnante affaire, évoquée naguère par « Le Cultivateur Savoyard ». Nous sommes au printemps 1889. Un nommé Servettaz, brocanteur de son état, frappe à la porte de la ferme des époux Veyrat, domiciliés aux Barraques, à Minzier, et demande s'il n'y a pas quelques vieux meubles à vendre. Veyrat lui répond que non.

Là-dessus, le brocanteur lève la tête, hume l'air de la pièce, puis dit : « mon brave homme, ça sent bien mauvais chez vous !». « Qu'est-ce que vous me chantez-là, ma maison est propre, savez-vous !». « Je vous dis que ça sent mauvais et je m'y connais ; on vous a jeté un sort, prenez garde !»

Les époux Veyrat, Crédules jusqu'à la naïveté, se laissent convaincre par Servettaz, qui s'engage, par pure bonté d'âme, à lever le sort et à empêcher les tombereaux de malheurs qui allaient bientôt s'abattre sur la maison! « Vous avez une « sarpent » dans votre écurie, C'est de là que vient le mal. Je reviendrais demain et j'arrangerais tout cela ».

De retour le lendemain, le brocanteur s'achemine aussitôt vers l'écurie, mais à la porte, il explique qu'il doit pénétrer seul dans la pièce pour que l'opération Cabalistique réussisse. Un regard profane eut non seulement Compromis le résultat, mais amené les plus graves conséquences sur l'endroit! Veyrat se retire donc, mais dans un lieu d'où il peut voir la scène. Dans l'écurie, le sorcier soulève une dalle, tire de sa poche un objet qu'il met sous cette dernière. Il revint ensuite à la cuisine en annonçant qu'il avait trouvé la Sarpent et que le maléfice est levé!

Veyrat avait tout vu. Croyez-vous que, scandalisé, il ait envoyé le brocanteur se faire voir chez les diables? Que non, sa naïveté adorable lui fit ajouter foi aux calembredaines de Servettaz. Ce dernier promit alors de conjurer définitivement le mauvais sort avec deux instruments mystérieux qu'il avait apporté avec lui, une vieille lampe d'église en cuivre, à enfouir impérativement sous la dalle de la Sarpent, et une planche de noyer pourrie sur laquelle était fixé un médaillon représentant le baptême de Jésus-Christ, à fixer sur un mur de la cuisine! Avec ces deux talismans, aidés de quelques pommades et liquides, la famille Veyrat pourrait être tranquille pour l'avenir.



Mais pour l'avenir seulement! Car Servettaz leur expliqua que malheureusement deux des trois bêtes qui étaient à l'écurie étaient perdues si elles restaient encore 24 heures dans la maison; il fallait les vendre immédiatement! Après quelques résistances bientôt vaincues par l'énoncé des Catastrophes à venir si la vente n'avait pas lieu, le brocanteur acheta une vache, une génisse, et même quelques litres de vin pour la modeste somme de 70 francs en argent. L'aigrefin fut même assez adroit pour faire signer à la femme Veyrat un reçu de 190 francs. On imagine que les 120 francs qu'il viendrait bientôt réclamer étaient le coût de la disparition du maléfice!

Mais il y a heureusement une justice sur terre. Car pour cette affaire et pour quelques autres, le procanteur Servettaz écopa d'une peine d'un mois de prison, assortie de 30 francs d'amende, lors de l'audience du 8 août 1889 qui eut lieu au tribunal correctionnel de Saint-Julien-en-Genevois!
